

Commune de POISSY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le _____

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n _____ oui non

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».
Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine disponible également sur Internet)

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t _____ oui non

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m _____ oui non

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution : _____
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maire d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public



1, rue Jean Houllon
78000 VERSAILLES Cedex
Tel. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de POISSY

Risques naturels :

- PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
- Perimètre de risque d'inondation
- PPRI mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
- Perimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux
- Perimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

- PPRt approuvé ou périmètre prescrit
- Périmètre de risque technologique

Limites :

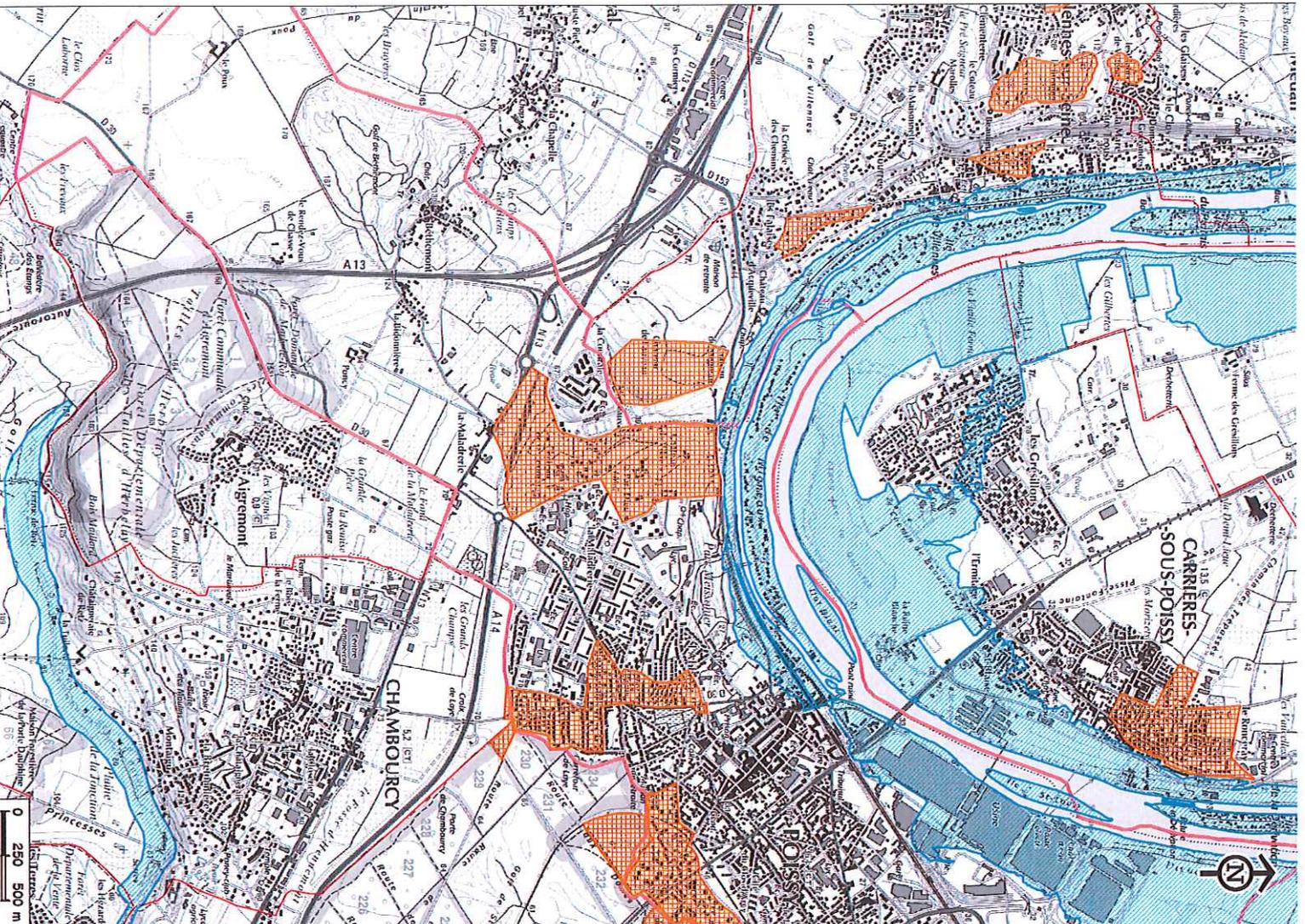
- Départementale
- Commune
- Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,
PPRI et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDT78 et DRIEE-idf
Fond de plan numérique : copyright Sear25® et BD Cartho® IGN

Avertissement :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique, il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer
aux réglementations en vigueur, il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances
des risques majeurs.

édition du : 22/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maitre d'ouvrage

Prefecture des Yvelines



Service Interministeriel
de defense et de protection civile
Bureau de la prevention des risques
et de la securite du public



1, rue Jean Boudon
78000 VERSAILLES Cedex
tel. : 01.39.49.78.00

Information des acquereurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels previsibles et technologiques majeurs

Departement des YVELINES Commune de POISSY - NORD

LEGENDE

Risques naturels :
PPRI approuve, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
Périmètre de risque d'inondation
PPRn mouvement de terrain approuve ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux
Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :
PPRt approuve ou périmètre prescrit
Périmètre de risque technologique

Limites :
Départementale Commune
Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,
PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF
Fond de plan numérique : copyright Scanz5@ et BD Cartho@ IGN

Avertissement :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique, il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000

